



Déclaration au CTM du 06 mai 2021

La CGT a demandé dès le premier confinement des créations de postes et des aménagements de locaux pour assurer l'ensemble des cours en présentiel en effectifs réduits.

Nous avons également demandé des aménagements de programmes pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur les apprentissages, en prévision des perturbations éventuelles des examens.

L'absence de règles nationales sur les demi-jauges a conduit à des inégalités entre élèves en fonction de leur établissement, de nombreux lycées privés ou publics de prestige ayant maintenu l'ensemble des effectifs dans les classes.

Alors que la CGT Éduc'action, alerte depuis des mois, le ministre, sur les difficultés qu'il y aurait à tenir les examens de façon normale cette année.

Le ministre s'est enfermé depuis des semaines dans la posture du « tout va bien à l'école » malgré une dégradation évidente de la situation et les alertes lancées par les organisations syndicales et par beaucoup d'autres.

La situation sanitaire et les blocages lycéens ont finalement conduit le gouvernement et le ministre de l'Éducation à faire enfin des annonces sur les modalités de passage des examens de la session de 2021.

A la CGT Educ'action, nous considérons que cette situation dégradée, qui va induire un immense gâchis pour les élèves, est d'abord le résultat de la politique d'un ministre qui n'a pas donné à l'école les moyens qui lui aurait permis de mieux traverser cette crise.

Nous ne comprenons pas non plus l'obstination du ministre à maintenir les épreuves du chef-d'œuvre et du grand oral impossibles à préparer correctement en classe et qui pénaliseront les élèves les plus fragiles.

La prochaine rentrée scolaire ne se fera pas normalement, le gouvernement doit revenir sur les suppressions de postes annoncées dans le second degré.

Le manque d'enseignants est un problème récurrent dans certains départements et nous savons tous que les recrutements ne s'improvisent pas à la dernière minute, cela a pu malheureusement se vérifier cette année.

Le ministère de l'Éducation nationale a effectué 5 000 recrutements supplémentaires de professeurs des écoles remplaçants et d'assistants d'éducation, nous ne savons toujours pas à ce jour ce qu'il va advenir d'eux à la prochaine rentrée.

Nous savons par contre que cela n'a pas permis de maintenir la continuité du service public d'éducation dans certains départements en tension comme la Seine-Saint-Denis.

Le gouvernement doit mettre en place un plan d'urgence pour l'éducation pour réduire les inégalités et de donner aux jeunes les mêmes chances quel que soit leur origine sociale ou territoriale.

Pour terminer cette intervention liminaire, nous allons une fois de plus évoquer la situation des AESH.

Nous vous demandons de nous donner enfin le calendrier des discussions que vous vous êtes engagés à tenir pour améliorer les salaires et les conditions de travail des AESH.

Nous attirons aussi votre attention sur la non-mise en place des Collèges d'experts, nous demandons de bien vérifier que cet engagement de la DGRH soit respecté dans toutes les académies.